



Communiqué

Pour diffusion immédiate

le novembre 30, 2022

L'absence de systèmes de prise de rendez-vous de vaccination et de dossiers d'immunisation a eu une incidence négative sur la réponse à l'éclosion, selon la vérificatrice générale

(Toronto) Une fois que les vaccins contre la COVID-19 sont devenus disponibles en Ontario, il a fallu trois mois à la province pour mettre en place un système centralisé de prise de rendez-vous de vaccination. Même après ce délai, les réservations demeuraient décentralisées et non coordonnées, et de nombreux autres systèmes de prise de rendez-vous étaient utilisés dans divers bureaux de santé publique, pharmacies et hôpitaux. Les Ontariens ayant accès à de meilleures technologies et ayant plus de temps ont souvent pris plusieurs rendez-vous, ce qui a entraîné la perte de nombreuses plages en raison de rendez-vous manqués. Il s'agit là d'une constatation clé de la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2022*.

L'audit a également révélé que l'Ontario n'a pas de registre centralisé pour assurer le suivi de l'historique de vaccination complet de tous les Ontariens, ce qui limite la capacité de s'adapter aux nouvelles épidémies et aux maladies émergentes. À la suite d'un audit sur l'immunisation réalisé en 2014, le ministère de la Santé a déclaré au bureau de la vérificatrice générale qu'il élargirait Panorama – le registre de vaccination existant en Ontario – pour qu'il couvre les dossiers d'immunisation de la population au-delà des enfants d'âge scolaire, mais ce registre était toujours incomplet six ans plus tard lorsque la COVID-19 a fait son apparition en Ontario. Le Ministère a plutôt mis sur pied un tout nouveau système – COVaxON – au coût de plus de 144 millions de dollars pour répondre à ses besoins. Entre 2010 et 2021, le ministère avait déjà dépensé environ 170 millions de dollars sur Panorama. Par ailleurs, aucune loi n'obligeait les vaccinés à consigner les vaccins dans un registre de vaccination jusqu'en juin 2021, soit plus de 14 mois après la déclaration de la pandémie.

La stratégie des « points chauds » de la province pour la distribution des vaccins a d'ailleurs négligé certaines collectivités désignées comme étant des « points chauds » et plutôt accordé la priorité à certaines autres présentant un risque plus faible. Le ministère de la Santé a établi ces « points chauds » en se basant sur l'avis de scientifiques, des responsables de la santé publique et du Groupe d'étude sur la distribution des vaccins contre la COVID-19, mais il n'a pas appliqué cette méthodologie de façon uniforme dans toutes les collectivités.

Le rapport note aussi une large fourchette de rémunération pour les professionnels de la santé qui administraient les vaccins. On a noté un écart important entre les honoraires versés aux médecins et ceux versés aux infirmières, et les honoraires variaient également selon l'endroit où les vaccins étaient administrés. Les médecins de soins primaires étaient moins bien payés pour la vaccination effectuée dans leur cabinet que dans les cliniques de vaccination de masse.

Au 14 août 2022, environ 82 % des Ontariens âgés de cinq ans et plus avaient reçu deux doses de vaccin, ce qui place l'Ontario au huitième rang des 13 provinces et territoires.

« L'Ontario a connu un succès important dans son programme de vaccination pour les deux premières doses du vaccin contre la COVID-19, déclare Mme Lysyk. La mise en place d'un système centralisé de prise de rendez-vous et d'un registre d'immunisation centralisé permettrait à l'Ontario de mieux gérer la réponse aux futures éclosions. »

Le rapport d'audit comporte 11 recommandations aux fins d'amélioration.

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(647) 267-9263

Le rapport est accessible à l'adresse www.auditor.on.ca

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.